AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-1-3-79075501

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIEGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

Rue St-Jean prolongée - B. P. n° 20 - 31130 BALMA - (Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL

S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte-Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C.C.P. 8612-11 R TOULOUSE

- Bulletin Technique n° 133 (3ème envoi) - 27 février 1979

Ce bulletin est le dernier adressé aux personnes qui n'ont pas encore renouvelé leur abonnement pour l'année 1979 en cours.

CULTURES LEGUMIERES

- Cultures de melons - Lutte contre les mulots :

Quelques couples de mulots dans une melonnière sont capables de créer des "manques" parfois importants, toujours désagréables puisque le fait de ressemer, s'il permet de comblet les vides ainsi créés, amène une sensible irrégularité de végétation dans la culture. On sait que ces animaux suivent les rangs et déterrent les grains pour s'en nourrir.

Pour les détruire, il faut les amener à consommer des appâts empoisonnés, sans éveiller leur méfiance.

Voici comment on peut procéder :

- Trois semaines avant le moment des semailles, disposer pour un hectare, quatre ou cinq abris (tuiles canal ou drains en terre cuite posés à même le sol. Placer ces pièges en bordure des parcelles, principalement du côté d'où pourraient venir les animaux (friche, bois, luzerne, par exemple). Dans les drains ou sous les tuiles, introduire une petite poignée de blé dur (20 g environ) comme première amorce. Renouveler l'appât 4 ou 5 jours plus tard. Remplacer à nouveau les grains disparus dans la semaine suivante, afin de donner aux visiteurs l'habitude de la provende.

Après un nouveau délai de 4 à 5 jours, substituer à ce blé, des grains de blé imprégnés de Crimidine ou de Chlorophacinone.

Lorsque le semis est réalisé, on peut maintenir autour des champs une sorte de ceinture de protection dans laquelle on continue l'appâtage et ce jusqu'à la levée des jeunes plantes.

Le commerce présente des appâts tout préparés à base de Crimidine (plus efficace sur le mulot que sur le campagnol des champs) et à base de Chlorophacinone (plus indiqué si l'on a surtout à craindre le campagnol).

ARBRES A FRUITS A NOYAU

- Cloque du pêcher :

Après un gonflement précoce des bourgeons, le refroidissement net de la température de ces derniers jours a stoppé le cours de leur développement.

Dès le prochain réchauffement, l'évolution va reprendre et les arbres vont se trouver alors en période de grande sensibilité aux attaques de cloque qui se produiront à l'occasion de chutes de pluie, principalement lorsque la température sera voisine ou supérieure à 10° C.

En conséquence, attendre que le rétablissement d'un temps plus doux se produise et appliquer alors un nouveau traitement avec l'un des produits cités dans le bulletin n° 132.

- Puceron vert du pêcher (Myzus persicae) :

On pourra profiter du traitement dirigé contre la cloque pour ajouter au fongicide un produit à base de lindane, à raison de 30 grammes de matière active à l'hectolitre de bouillie. De toutes manières, intervenir avant l'ouverture des premières fleurs.

/ ARBRES A FRUITS A PEPINS /

- Tavelure du poirier et Pseudomonas syringae :

Dès l'éclatement des bourgeons (Stade C3-D), intervenir avec un produit cuprique à la dose de 500 grammes de Cuivre métal à l'hectolitre.

Outre son action sur la tavelure dans les vergers très contaminés, ce traitement est recommandé pour prévenir une éventuelle extension du Feu bactérien, dont des foyers existent dans les départements voisins des Landes, des Pyrénées Atlantiques et du Lot-et-Garonne.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie, Chef de la Circonscription Phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

J. TOUZEAU.-

C.P.P.A.P. - N° 532 A.D.

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES".

Le Directeur-Gérant : P. JOURNET.-

RESISTANCE DES TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

AUX BENZIMIDAZOLES

Les conditions climatiques difficiles des printemps 1977 et 1978 ont conduit de nombreux arboriculteurs à utiliser fréquemment les benzimidazoles (bénomyl, méthylthiophanate, carbendazime) pour lutter contre les tavelures du pommier et du poirier.

Il est vraisemblable que ce fait est à l'origine de l'apparition, en 1978, de souches résistantes, observées dans plusieurs vergers, notamment de pommiers, dans diverses régions françaises.

Ces souches résistent à des doses élevées des trois matières actives. Par exemple, des souches sensibles sont tuées en laboratoire si on ajoute, au milieu de culture, une partie par million (1 ppm) d'un benzimidazole, alors qu'une dose 100 fois plus forte, ne réduit pas de moitié la vitesse de croissance du mycelium des souches résistantes.

Ce phénomène est déjà connu dans divers pays étrangers depuis plusieurs années (Australie, U.S.A., Allemagne, Pologne).

En conséquence, il est prudent dorénavant de n'utiliser les benzimidazoles dans la lutte contre les tavelures, que pour rattraper des situations compromises (lorsque des pluies consécutives ont empêché l'application correcte de produits préventifs, par exemple).

Dans les autres cas, les tavelures seront combattues, uniquement au moyen des traitements préventifs ou stop, avec les fongicides classiques (dithiocarbamates, phtalimides ....).

Dans les vergers où une résistance a été démontrée en 1978, l'arrêt total des benzimidazoles est recommandé.

Dans les autres vergers par contre, ces produits seront utilisés dans la lutte contre les maladies de conservation.

Il faut enfin signaler que des souches résistantes à la doguadine ont été isolées à l'étranger. Il convient donc d'éviter également un emploi inconsidéré de cette matière active.

*

*   *

*

P 172